



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
43 boulevard de Magenta - 75010 Paris
01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr
@MrapOfficiel

Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah !

Le MRAP appelle à se joindre, sur la base de sa motion de Congrès adoptée à l'unanimité le 28 novembre 2021, au rassemblement organisé devant le tribunal administratif de Paris pour demander la libération de Georges Ibrahim Abdallah, le 27 janvier 2022, à 13 heures 30 .

Georges Ibrahim Abdallah, militant communiste libanais, engagé pour la cause palestinienne et fidèle à son engagement, va entamer sa 38e année en prison, il aurait pu, il aurait dû, être libéré dès 1999, il y a plus de vingt ans !

Mais à chaque fois que la justice s'est prononcée pour sa libération, les ambassades des États-Unis et d'Israël sont intervenues pour peser sur le cours de la justice de notre pays. C'est Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur, qui a, à leurs demandes, refusé de signer l'arrêt d'expulsion de Georges Ibrahim Abdallah vers le Liban.

Le MRAP le réaffirme : ce n'est ni aux États-Unis, ni à Israël de faire la justice en France.

Le MRAP exige que le Président de la République signe enfin le décret d'expulsion vers le Liban, qui a déjà dit qu'il était prêt à l'accueillir, et que Georges Ibrahim Abdallah soit enfin libre et puisse rejoindre sa famille !

Le MRAP mettra tout en œuvre pour qu'un véritable mouvement unitaire le plus large possible se construise autour de cette exigence et que nous obtenions sa libération.

Bureau National du MRAP, Paris le 23 janvier 2022